



PRIX CARTIER TALENTS HORLOGERS DE DEMAIN 2024

FAQ

A. Procédure de Candidature

1. Quelle est la date limite de dépôt des candidatures ?

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 août 2024 à 19h (CET). Aucune candidature ne sera acceptée après cette date.

2. Comment puis-je candidater au Prix Cartier Talents Horlogers de Demain ?

Vous pouvez poser votre candidature à l'adresse <https://apply.prixcartiertalentshorlogersdedemain.com/>. Afin de soumettre votre candidature, vous devez remplir dans la plateforme un formulaire d'inscription.

Vous devez également télécharger 3 pièces jointes sur la plateforme afin de compléter votre candidature :

- Une vidéo de 1 minute maximum dans laquelle vous donner votre prénom, nom, filière de formation et centre de formation. L'essentiel de la vidéo est ensuite consacré à décrire votre projet : Comment l'idée est-elle née ? Comment s'articule-t-elle ? En quoi va consister votre objet horloger une fois réalisé ?
- un document qui explique la genèse de l'idée du projet et qui décrit son fonctionnement ou son principe en 2500 caractères maximum (espaces non compris), police Arial 11, interlignes 1,15 (format A4, recto)
- un document représentant l'esthétique du projet, sous forme de croquis, rendus réalistes ou toutes autres formes représentant le design de l'objet imaginé (format A4, recto)

3. Puis-je envoyer ma candidature par email ou courrier ?

Vous ne pouvez pas envoyer votre candidature par email ou courrier. Seules les candidatures en ligne soumises par l'intermédiaire de la plateforme de candidature sont acceptées.

4. Vais-je recevoir une confirmation que ma demande de candidature vous est parvenue ?

Une fois que vous aurez soumis votre formulaire d'inscription et les trois pièces jointes demandées sur la plateforme en ligne, vous recevrez un email de confirmation automatique. Vous pourrez ensuite suivre le statut de votre candidature en accédant à votre compte Submittable.

5. J'ai commencé à remplir le formulaire mais ma page web a expiré. Que dois-je faire ?

Vous devrez actualiser la page et éventuellement vous reconnecter à votre compte en fonction des paramètres de votre navigateur. Nous vous recommandons de sauvegarder les informations saisies manuellement en cliquant sur "Enregistrer le brouillon" au bas du formulaire de candidature si votre connexion est instable ou si vous prévoyez de faire une longue pause pendant que vous remplissez le formulaire. Nous recommandons d'utiliser Google Chrome pour une expérience optimale.

6. J'ai des difficultés à télécharger des fichiers et des pièces jointes dans mon formulaire. Que dois-je faire ?

Vous êtes limité à 400 Mo par fichier et à 800 Mo par candidature. Les pièces jointes envoyées par courrier électronique ne sont pas acceptées.

7. Dans quelles langues puis-je soumettre ma candidature ?

Les candidatures en français, anglais et allemand sont acceptées.

Si vous êtes un étudiant étranger inscrit dans une école horlogère ou un centre de formation en Suisse, France, Allemagne ou Belgique, vous pouvez candidater au Prix à la condition de parler français, anglais ou allemand.

8. Mon école n'est pas dans la liste déroulante du formulaire d'inscription. Comment dois-je procéder ?

Si votre école n'est pas dans la liste déroulante du formulaire, vous pouvez sélectionner la catégorie « autres » et renseigner les informations relatives à votre école.

9. J'ai déjà soumis ma candidature mais je souhaite y ajouter des informations supplémentaires. Comment dois-je procéder ?

Une fois que vous avez soumis votre candidature, vous ne pourrez plus y apporter de modifications. Toutefois, vous pouvez demander à l'administrateur, l'autorisation de modifier votre formulaire de candidature complet s'il a été soumis avant le dernier jour de la période d'appel à candidatures. Pour ce faire, connectez-vous à votre compte Submittable, allez dans "Mes candidatures", sélectionnez la candidature et cliquez sur "Modifier". La demande d'édition ne peut être faite qu'une fois par semaine directement via Submittable et peut prendre jusqu'à deux jours ouvrables pour être accordée. Veuillez noter qu'une fois la période d'appel à candidatures clôturée, nous n'accorderons plus d'autorisations d'édition.

10. J'ai dépassé la date limite de l'appel à candidatures, puis-je demander une prolongation ?

Aucune dérogation à la date limite de l'appel à candidatures ne sera accordée afin de garantir l'équité entre tous les candidats.

11. J'ai déjà postulé au Prix dans le passé, mais mon projet n'a pas été sélectionné. Puis-je poser à nouveau ma candidature cette année ?

Les candidats des précédentes éditions du Prix peuvent à nouveau s'inscrire, dans la catégorie apprenti ou technicien, selon leur formation actuelle, à la condition qu'ils n'aient pas fait partie des 3 lauréats d'une édition passée.

Les candidats lauréats du Prix dans la catégorie apprenti peuvent se représenter au Prix uniquement dans la catégorie Technicien.

12. J'ai candidaté à d'autres prix horlogers et je suis actuellement en train de suivre un processus de sélection. Puis-je également poser ma candidature au Prix Cartier Talents Horlogers de Demain ?

Vous pouvez déposer votre candidature à cette édition du Prix et participer en même temps à la procédure de sélection d'autres concours horlogers.

13. Quand saurai-je si je suis sélectionné ?

Les candidats seront informés du statut de leur candidature à la mi-octobre, à la suite de la réunion de sélection du jury qui se déroulera le 16 octobre. 6 candidats finalistes par catégorie seront annoncés.

B. Critères d'éligibilité

1. Quels sont les critères d'éligibilité pour postuler au Prix Cartier Talents Horlogers de Demain ?

Le « Prix Cartier Talents Horlogers de Demain » est ouvert à deux catégories de participants :

- Les apprentis horlogers de 3^{ème} et 4^{ème} année sous contrat d'apprentissage en août 2024 avec une école à plein temps, un centre de formation ou une entreprise formatrice en Suisse. Il est aussi ouvert à des jeunes suivant une formation jugée équivalente par Cartier, à sa seule discrétion, en France, Allemagne et Belgique. Les cas particuliers seront examinés.
- Les techniciens ES en microtechnique de 1^{ère} et 2^{ème} année en août 2024 en école à plein temps, centre de formation ou entreprise formatrice en Suisse. Il est aussi ouvert à des jeunes suivant une formation jugée équivalente, par Cartier, à sa seule discrétion, en France, Allemagne et Belgique. Les cas particuliers seront examinés.

Le Prix est ouvert à des participants effectuant leur formation en Suisse, France, Allemagne ou Belgique au moment de la soumission de leur candidature.

Il n'y a pas de limite d'âge pour candidater.

Le candidat doit obligatoirement savoir parler et écrire dans l'une des trois langues suivantes : français, anglais ou allemand.

2. A quel moment de la procédure de sélection du Prix dois-je choisir un mentor ?

Il est demandé de renseigner un mentor lors du dépôt de candidature.

Le mentor (formateur, constructeur, chef de projet, personne en lien avec l'horlogerie) accompagnera le candidat tout au long du projet depuis la partie préparatoire jusqu'à la conception finale. Un mentor peut accompagner plusieurs candidats et devra les suivre pour toute la durée du Prix Cartier.

3. Comment puis-je justifier le nombre d'heures de réalisation de mon projet ?

Les 6 candidats finalistes par catégorie auront un délai imparti de 80h sur la période s'étalant du 4 novembre au 6 décembre 2024 pour réaliser leur projet.

Afin de documenter l'évolution de leur projet ils devront rendre compte de la réalisation de celui-ci dans un carnet de bord ou sera indiquée la répartition des heures de travail. Tout candidat qui dépassera les 80h de travail imparti se verra disqualifier, par souci d'équité envers les autres candidats.

4. Quelles informations doit contenir le carnet de bord ?

Durant les travaux, les candidats remplissent un carnet de bord digital et documenteront de manière régulière l'évolution du projet avec des explications, des photos, des vidéos, des croquis, ou encore des textes sur des choix de solutions ou encore de matériau. Le contenu de ce carnet de bord sera également un des critères de choix du jury pour déterminer le classement final.

5. Comment puis-je justifier les dépenses de réalisation liée à mon projet ?

L'un des principes du Prix Cartier est la collaboration avec les interfaces des autres métiers. Par conséquent et selon son besoin, le candidat pourra bénéficier d'une somme allant jusqu'à 500 CHF pour confier des tâches à un acteur externe (achat de composants ou heures de travail). La facture finale détaillée sera en cohérence avec la nature et la somme du travail effectuée. Ce point fera l'objet d'une attention particulière lors de l'évaluation. La facture finale sera remise à Cartier pour remboursement.

C. Remise des prix & récompenses

1. Que se passe-t-il si je deviens finaliste du Prix Cartier Talents Horlogers de Demain ?

En tant que finaliste du Prix Cartier Talents Horlogers de Demain, vous serez invité à la cérémonie de remise des prix, au cours de laquelle un podium de 3 lauréats par catégories « apprentis » et « techniciens » sera annoncé.

- Le 1er lauréat de chaque catégorie recevra une montre Cartier et se verra proposer des opportunités d'immersion au sein des Manufactures horlogères et Ateliers Cartier.
- Le 2ème lauréat de chaque catégorie recevra une montre Cartier
- Le 3ème lauréat de chaque catégorie recevra une montre Cartier

Les 3 lauréats de chaque catégorie recevront également une immersion au sein du patrimoine de la Maison et de ses Manufactures horlogères.

En tant que finaliste du Prix, vous intégrerez également la communauté des anciens lauréats qui vous permettra d'élargir votre cercle d'influence et d'entrer en contact avec un réseau unique.

D. Autres

J'ai une question supplémentaire qui n'a pas été traitée dans cette FAQ, comment puis-je vous contacter ?

Vous pouvez nous envoyer un email avec votre question à prixhorloger@cartier.com.